

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES



La prévention situationnelle

Elle est définie comme « l'ensemble des mesures d'urbanisme, d'architecture ou techniques visant à prévenir la commission d'actes délictueux, ou à les rendre moins profitables. » (Loi 2002-1094)

QUELQUES CHIFFRES DE L'INSEE

55 % est le pourcentage des cambriolages qui n'ont pas abouti et qui se sont arrêtés au stade de la tentative.

64 % sont commis par une porte

23 % sont commis par une fenêtre

18 % sont commis par escalade d'un balcon ou d'une clôture.

La moitié des victimes ne déposent pas plainte.

Périodes les plus sensibles

Automne : période très propice pour les cambriolages.

- Les journées raccourcissent et l'obscurité précoce offre aux cambrioleurs une fenêtre d'opportunité entre 16h et 20h
- L'appât du gain à l'approche des fêtes de fin d'année

L'été :

- Profitant des maisons vidées d'occupants lors des vacances scolaires.

LES CIBLES PRIVILEGIEES PAR LES DELINQUANTS

- Les personnes âgées, les commerçants, les éléments extérieurs de richesse supposée
- Résidences principales, secondaires, commerces, entreprises, autres lieux (écoles, caves, cabanons de jardins, bateaux,...)
- Les maisons sont plus ciblées que les appartements
- Les maisons sans systèmes de sécurité visibles
- Les endroits dont l'éclairage extérieur est insuffisant

EXTRAIT D'UNE ETUDE DE CRIMINOLOGIE (Devroye Xavier)

La plupart des cambrioleurs, soit dix des douze interrogés, ont tenu des propos montrant que la richesse supposée de la cible faisait partie intégrante de leur processus de sélection.

Parmi ces cambrioleurs, huit affirment avoir l'œil attiré par une cible qui a un aspect extérieur signalant la richesse. La plupart vont pointer certaines caractéristiques de la maison : le fait que ce soit une villa, qu'elle soit grande, qu'elle soit bien entretenue, qu'il y ait un jardin ou encore qu'une belle voiture soit garée devant :

« Je regarde la maison, elle est belle. Bien. Façades, jardin. Barreaux, euh, comment ça s'appelle ? Grillage. Tu regardes dans le garage, tu passes. T'es sûr. Et tu comprends tout de suite que le propriétaire est riche » Tom.

« Si on vient chez quelqu'un, on vient parce qu'il a les atouts pour te donner envie de croire qu'il est riche ou qu'il a des choses dans sa maison qui pourraient t'intéresser. (...) Aussi la toiture de la maison, l'extérieur même de la maison » Bilal

« Plus la maison est jolie, plus elle a de la superficie, plus vous vous imaginez qu'il y a des choses à voler à l'intérieur. Tout simplement. C'est ça qui attire le voleur » Simon.

Un des dix cambrioleurs a tenu des propos un peu différents. Ce dernier suppose qu'il y a dans toutes les maisons des objets de valeur :

« Il y a tout le temps, dans n'importe quelle maison, il y a du bien. Quand on cherche, il y a déjà les télévisions, vidéos, les caméramans » David.

« Moi je pense que même la plus laide, la plus laide maison, il y a quelque chose, oui » David.

Un autre cambrioleur souligne que ce qui l'intéressait c'était l'argent. Ses propos laissent entendre qu'il est prêt à prendre des risques s'il y a selon lui des gains importants à la clef.

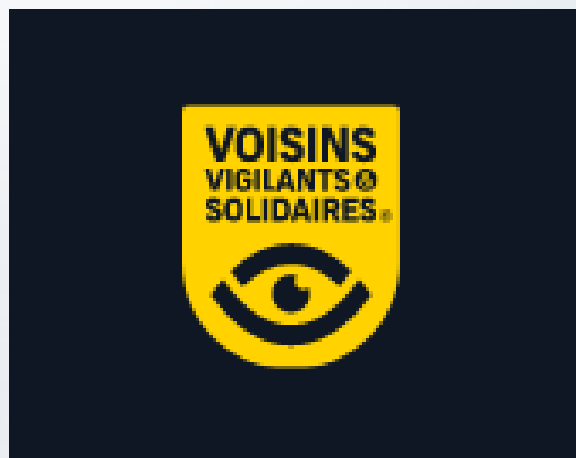
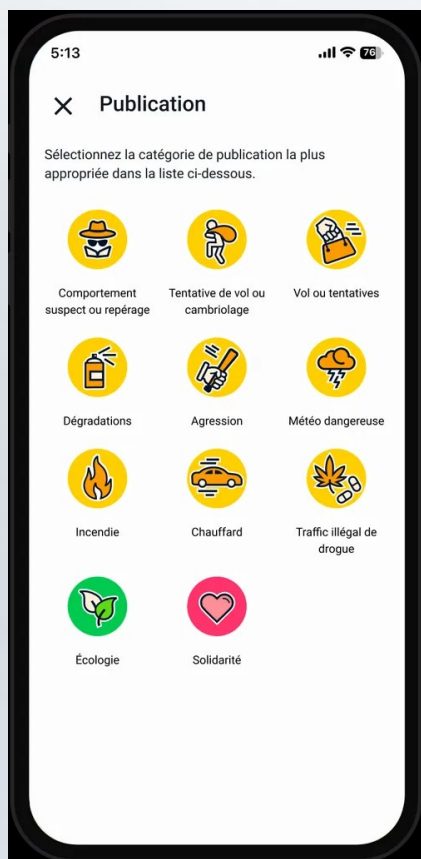
Comment réagir face à un comportement suspect, signe d'un éventuel repérage ?

- Si vous êtes témoin d'un comportement suspect, restez discret.
- Observez et mémorisez des éléments objectifs qui pourront être communiqués à la Police Nationale (plaque d'immatriculation, modèle de véhicule, description précise des individus, direction de fuite, etc.)

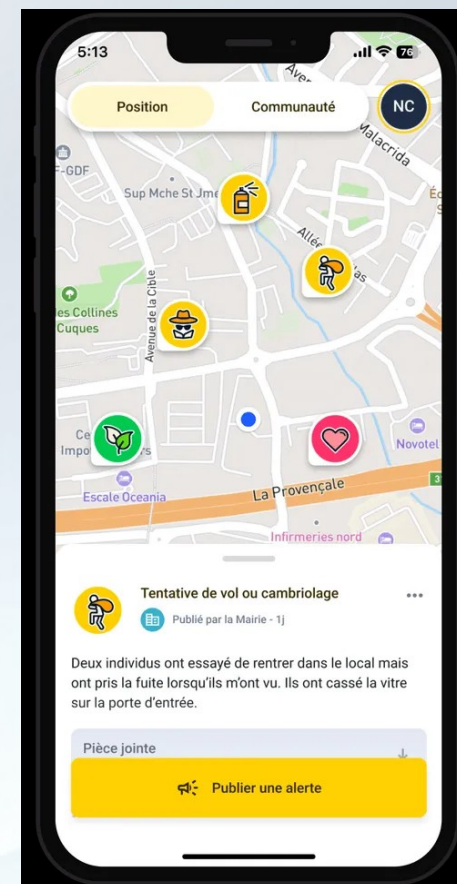
Pour que votre signalement puisse être utile aux forces de sécurité intérieure, les éléments objectifs que vous pourrez donner sont absolument essentiels.

Appelez la Police Nationale au 17 ou 112 et le 114 pour les personnes ayant des difficultés à entendre et à parler.

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS SOLIDAIRES



- Signaler tout comportement suspect en publiant une alerte directement envoyée aux autorités compétentes (mairie, police etc).
- Mettre en place des actions de solidarité conjointes avec vos voisins
- Rester informé(e) des actualités de votre mairie



DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS SOLIDAIRES

Devenir Voisins Vigilants et Solidaires, c'est :

- Réduire efficacement l'insécurité.
- Faire revivre l'entraide et la convivialité.
- Dissuader les cambrioleurs. (ex : signalétique)
- Informer et être informé de tout événement suspect.

Soyez prudent !!

Rien, ni personne n'empêchera des cambrioleurs décidés et bien outillés de s'emparer du bien d'autrui.

En matière de prévention, l'essentiel est de dissuader et de faire perdre du temps pour décourager les malfaiteurs occasionnels ou pressés.

Aucun dispositif n'est à priori inviolable.

En revanche, il est superflu d'aider les malfaiteurs en ne prenant pas quelques précautions indispensables...

La prévention situationnelle



Une bonne protection s'articule toujours autour de quatre axes

- Dissuader
- Bloquer
- Alerter
- Freiner

Précautions pour se prémunir des vols par effraction

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation des assurances.
- Signalez au commissariat de Police tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.



- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



Précautions pour se prémunir des vols par effraction

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.



- Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle.



- Faites attention au repérage par le biais de livraisons

Précautions pour se prémunir des vols par effraction

- Ranger ses bijoux et objets de valeur dans un coffre fort bien scellé sur une paroi solide ou sur une dalle béton.



- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur vos trousseaux de clés.



- Bien vérifier la fermeture des ouvrants avant de quitter le domicile.



- Protéger les clés de vos véhicules.



Précautions pour se prémunir des vols par effraction

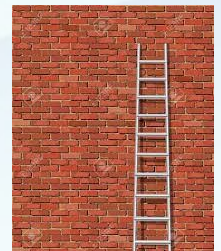
- N'utilisez pas « les cachettes » classiques pour ranger vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs,...



- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, si elles sont accessibles depuis la voie publique



- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage, ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



Précautions pour se prémunir des vols par effraction

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, gardien,...)
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance. Une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio,...
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

Il est également déconseillé de publier vos photos de vacances.

- Vous pouvez renvoyer les appels de votre téléphone fixe vers votre portable.

Précautions pour se prémunir des vols par effraction

CHASSEURS, PROTEGEZ VOS ARMES !!!



Armoire forte pour armes

Conservation des armes et munitions de catégorie C : Art R314-4 du CSI (Ces dispositions ne sont pas applicables aux armes neutralisées.)
Les personnes physiques ou morales détentrices d'armes à feu, de leurs éléments de catégorie C doivent les conserver :

- 1° Soit dans des coffres-forts ou des armoires fortes adaptés au type et au nombre de matériels détenus ;
- 2° Soit par démontage d'un élément d'arme la rendant immédiatement inutilisable, lequel est conservé à part ;
- 3° Soit par tout autre dispositif empêchant l'enlèvement de l'arme.

Les munitions doivent être conservées séparément dans des conditions interdisant l'accès libre.



Verrou de pontet

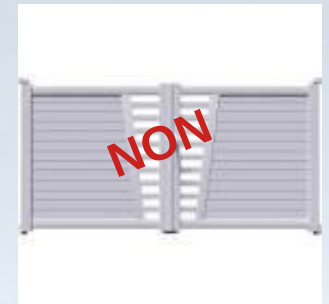
Comment améliorer la sûreté de votre logement ? Les clôtures



Clôture solide



Portail solide et ne
favorisant pas l'escalade



Comment améliorer la sûreté de votre logement ? Les Haies défensives



Haie de houx



Haie de berberis atropurpurea



Rosier rugueux



Aubépine



Pyracantha



Berberis darwinii

Comment améliorer la sûreté de votre logement ?

Le garage



Porte de garage pliante PVC



Porte basculante acier



Porte sectionnelle



Antivols pour porte de garage basculante



Verrou de porte de garage

Comment améliorer la sûreté de votre logement ?

Les ouvrants

- Fermer ses volets en quittant le domicile sur une longue période. Privilégiez les volets en aluminium pour une meilleure protection.

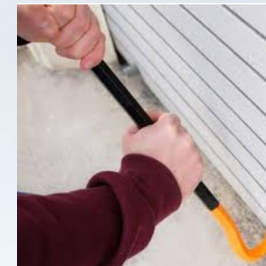
(Dotés de système anti-relevage, anti-crochetage, système anti-arrachement, système de renforcement de la dernière lame du volet,...)



Norme EN 1627 pour les ouvertures :

RC2= résistance 3 minutes
RC3= résistance 5 minutes
RC4= résistance 10 minutes
RC5= résistance 15 minutes
RC6= résistance 20 minutes

Systemes anti-relevage



Norme NF EN 356
des vitres anti
effraction

P6B (30 coups)
P7B (51 coups)
P8B (71 coups)



Certification A2P serrures
A2P* résistance 5 minutes
A2P** résistance 10 minutes
A2P*** résistance 15 minutes

Comment améliorer la sûreté de votre logement ?

Les ouvrants

- Renforcer la sûreté des baies vitrées par un dispositif de verrouillage ou de blocage.



Verrous de baie



Tasseau pour bloquer la baie coulissante

- Renforcer la sûreté des portes de service.



Dispositifs de sûreté (Retardant et d'alerte)

- Alarme de détection d'intrusion

Différentes technologies adaptées en fonction de l'architecture et de l'environnement.

Technologies pour les parties extérieures:

- **Sur clôture**, pour déceler les tentatives d'escalade ou de découpe (détecteurs de chocs, de tension, de vibrations)
- **A barrières immatérielles** (détecteurs à infrarouge, à hyperfréquence, radars à ultrasons)
- **Enterrés** (câbles rayonnants, tubes à pression, détecteurs sismiques ou géophoniques)

Technologies pour l'intérieur :

- Détecteurs ponctuels (mécaniques, magnétiques,..)
- Détecteurs linéaires (infrarouge, photo-électrique)
- Détecteurs volumétriques (hyperfréquence, ultrasons, infrarouge)
- Détecteurs de surface (Infrarouge, sismiques, piézoélectriques)



Pour assurer une certaine dissuasion, la détection reliée à une centrale d'alarme peut déclencher différents dispositifs :

- Reliée à une société de télésurveillance
- Alerte sur téléphone mobile
- Sirène
- Eclairage
- Flashes
- gyrophares
- diffuseurs de brouillard ou de fumée

Dispositifs de sûreté (Retardant et d'alerte)

- Caméra de vidéosurveillance

Privilégiez la qualité d'image et les modalités de conservation des images

Attention !!! Pas de champ de vision en dehors de votre propriété

INTERDICTION DE FILMER LES PROPRIETES VOISINES OU LA VOIE PUBLIQUE

Reliée à une société de télésurveillance ou avec une alerte sur téléphone portable, pour être avisé et visionner immédiatement.



- Projecteur Led à détection

Le cambrioleur cherche la plus grande discrétion



RECAPITULATIF DES MESURES A PRENDRE

QUELQUES PRÉCAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

- 1 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison
- 2 Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés
- 3 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.
- 4 Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé
- 5 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- 6 En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage



Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur **7**

N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue **8**

Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile **9**

Installez des dispositifs de sécurité passive **10**

Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur **11**

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce **12**

VOUS AVEZ ETE VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Prévenez les forces de l'ordre
- Ne prenez pas de risques, si les intrus sont toujours chez vous
- Préservation des traces et indices.

Ne touchez à rien et protégez les lieux



Les constatations effectuées :

- Faites opposition auprès de votre banque (CB, chéquiers)
- Déposez plainte au commissariat ou à la Gendarmerie
- Déclarez le vol à votre assureur (Sous 48H)



<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Pré-plainte en ligne

Liberté
Égalité
Fraternité

IP POLICE NATIONALE Gendarmerie

Adresse IP détectée : 143.196.250.130

Ce service vous permet d'effectuer une **déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...)** dont vous êtes victime et **pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.**

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir.

Veillez à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs.

Avez-vous pris connaissance des conditions d'utilisation de ce service, voulez-vous continuer ?

Continuer

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.
In case of emergency, please dial 17 or 112.
En cualquier caso de situación de urgencia, llame inmediatamente por teléfono el 17 o 112.

Les renseignements demandés sont exclusivement destinés au traitement informatisé de la déclaration. Seuls les agents dûment habilités des unités de gendarmerie ou des services de police peuvent avoir accès à ces données dans le seul but d'organiser un rendez-vous avec la victime ou son représentant légal pour la signature de la plainte.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations. Vous pouvez exercer ce droit auprès de l'unité de gendarmerie ou du service de police où vous irez signer votre plainte.

Service-Public.fr | Légifrance | gouvernement.fr | Explore France | France.fr | data.gouv.fr

[Conditions d'utilisation](#) | [Informations légales](#) | [Accessibilité : non-conforme](#)

POLICE RENDEZ-VOUS

Facilitez vos démarches
Prenez rendez-vous en ligne

Ma Sécurité



Ma Sécurité
Application Grand Public

Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes** !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



© 2015/2016/2017/2018/2019/2020/2021/2022/2023/2024/2025/2026/2027/2028/2029/2030/2031/2032/2033/2034/2035/2036/2037/2038/2039/2040/2041/2042/2043/2044/2045/2046/2047/2048/2049/2050/2051/2052/2053/2054/2055/2056/2057/2058/2059/2060/2061/2062/2063/2064/2065/2066/2067/2068/2069/2070/2071/2072/2073/2074/2075/2076/2077/2078/2079/2080/2081/2082/2083/2084/2085/2086/2087/2088/2089/2090/2091/2092/2093/2094/2095/2096/2097/2098/2099/2100

OPERATION OTV

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Ce service en ligne permet aux habitants lors de leurs absences prolongées de demander la surveillance de leur domicile. L'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances permet ainsi d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>



Numéros utiles

POLICE ET GENDARMERIE : **17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHEQUIER AU CNACPV (BDF): 0 892 68 32 08

TELEPHONES PORTABLES VOLES :

SFR : 1023

ORANGE : 0 800 100 740

BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00

